

Justice et discrimination

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 20.0
- > Niveau d'étude : BAC +2
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Paris Nanterre / Paris 8

Présentation

L'objet de ce cours est d'aborder les aspects juridiques de la lutte contre les discriminations, en écho aux approches de sciences humaines et sociales. En consacrant chacune des séances à une thématique différente, les étudiants seront sensibilisés au raisonnement juridique. Par l'étude de décisions de plusieurs juges et autorités publiques, ils appréhenderont les différentes approches juridiques possibles. À travers les exercices proposés, en particulier celui des controverses, les étudiants seront amenés à développer leurs qualités argumentatives et à débattre.

Évaluation

Il s'agira d'un examen sur table.